

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **12 avril 2021**, à 19 h 30, au vidéo conférence, zoom, tel que demandé par la santé publique.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Richard Breton
Siège #2 - Samuel Nadeau
Siège #3 - Poste Vacant
Siège #4 - Simon Therrien
Siège #5 - France Germain
Siège #6 - Keven Demers

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Samuel Boudreault, maire
Est également présente Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 19h32.

2701-04-2021

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SÉANCE DU MOIS DE AVRIL 2021
LIEU : SALLE MUNICIPALE**

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 8 mars 2021

3.2 - Séance extraordinaire du 15 mars 2021

4 - CONSEIL MUNICIPAL

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 - Embauche d'une adjointe administrative

5.2 - Modification de signataire au compte

5.3 - Augmentation de la limite d'achat

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Achat de lampe de scène portative et batterie powerpack

6.2 - Achat de lampe frontale

6.3 - Autorisation budgétaire pour la vérification des pompes du Service de sécurité incendie

7 - VOIRIE MUNICIPALE

7.1 - LIGNAGE DES RUES ET ROUTES MUNICIPALES

7.2 - TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE MANUEL

7.3 - BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES

7.4 - SCHELLEMENT DE FISSURES / PAVAGE BITUMINEUX

7.5 - DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS

- 7.6 - Autorisation pour niveler les chemins municipaux en gravier
- 7.7 - Déclaration des travaux nécessaires / Programme PPA-CE
- 8 - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU**
 - 8.1 - Achat d'un compteur d'eau pour la Meunerie de St-Patrice
- 9 - TRAITEMENT DES EAUX USÉES**
- 10 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**
- 11 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL**
 - 11.1 - Mandater L'Heureux, Lessard et Bolduc, notaires
 - 11.2 - Mandat à la firme Ecceterra, arpenteurs-géomètres s.e.n.c.r.l.
 - 11.3 - Remboursement de l'acompte à Madame Marie-Jo Morissette
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**
 - 12.1 - Demande de dérogation mineure de Gestion Terbloc
- 13 - SPORT, LOISIR ET CULTURE**
 - 13.1 - Entretien saisonnier terrain de balle molle et terrain soccer
 - 13.2 - Embauche de Joanie Verret comme coordonnatrice
 - 13.3 - Demande de commandite / Festival à la grange de Saint-Patrice-de-Beaurivage
- 14 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 15 - BIBLIOTHÈQUE**
 - 15.1 - Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021
- 16 - OMH DE BEAURIVAGE**
- 17 - DIVERS**
 - 17.1 - Électricité pour la pancarte numérique
 - 17.2 - Publicité concernant la résidence de personnes âgées de St-Sylvestre
 - 17.3 - Renouvellement de l'adhésion pour le service de transport adapté et collectif de Lotbinière pour 2021
- 18 - ADOPTION DES COMPTES**
 - 18.1 - Comptes à payer pour le mois de mars 2021
- 19 - CORRESPONDANCES**
- 20 - DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 20.1 - Rapport d'activités du service des incendies en date du 23 février 2021 au 24 mars 2021
- 21 - MRC DE LOTBINIÈRE**
- 22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**
- 23 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**
- 24 - POINTS D'INFORMATION**

Il est proposé par le conseiller Keven Demers, appuyé par Samuel Nadeau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 avril 2021 soit accepté avec les modifications suivantes :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2702-04-2021

3.1 - Séance ordinaire du 8 mars 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par France Germain, appuyé par Richard Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2703-04-2021

3.2 - Séance extraordinaire du 15 mars 2021

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Keven Demers, appuyé par France Germain et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4 - CONSEIL MUNICIPAL

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2704-04-2021

5.1 - Embauche d'une adjointe administrative

ATTENDU QUE Madame Johanne Nadeau directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe nous a annoncé sa démission suite à la RÉSOLUTION: 2671-02-2021 - Démission de Mme Johanne Nadeau au poste de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe;

ATTENDU QUE la directrice générale a besoin d'une adjointe pour effectuer les travaux administratifs à la municipalité

ATTENDU Qu'une offre d'emploi a été publié dans les journaux ainsi sur les réseaux sociaux en mars dernier;

ATTENDU QUE cinq curriculum vitae ont été reçus à la municipalité pour ce poste;

ATTENDU QU'un processus de sélection, de dotation a été élaboré et respecté pour le choix de la personne ressource;

PAR CONSEQUENT, Madame Caroline Poulin, a retenu notre attention et détient les compétences demandées;

IL est proposé par Samuel Nadeau, appuyé par France Germain et résolu

D'EMBAUCHER Madame Caroline Poulin au poste d'adjointe administrative au taux horaire de 20.00 \$ / heures, environ 35 heures par semaine.

DE PROCÉDER à la signature du contrat d'embauche.

D'AUTORIER Madame Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière à agir comme représentante aux fins du contrat d'embauche de Madame Caroline Poulin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2705-04-2021

5.2 - Modification de signataire au compte

ATTENDU QUE Madame Johanne Nadeau a démissionné en février dernier;

ATTENDU QUE Madame Caroline Poulin est la remplaçante de Madame Johanne Nadeau au poste d'adjointe de direction;

ATTENDU QU'il est important que la modification de signataire au compte soit effectuée;

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par Keven Demers et résolu

D'AUTORISER Madame Caroline Poulin à être signataire au compte de la municipalité, au compte du soccer, au compte pour le terrain de jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2706-04-2021

5.3 - Augmentation de la limite d'achat

ATTENDU QUE Annie Gagnon, directrice générale, est à l'emploi de la municipalité depuis près de 3 ans;

ATTENDU QU'elle exécute son travail administratif correctement;

IL est proposé par France Germain, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

D'AUTORISER Annie Gagnon, directrice générale, à avoir un pouvoir d'achat de 2000.00\$ pour le bon roulement de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2707-04-2021

6.1 - Achat de lampe de scène portative et batterie powerpack

ATTENDU QUE le service incendie désire faire l'achat d'une lampe de scène portative jaune et d'une batterie powerpack;

ATTENDU QUE la municipalité désire offrir un service de qualité a ses citoyens;

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par Simon Therrien et résolu

D'AUTORISER l'achat d'une lampe de scène portative jaune et d'une batterie powerpack au montant de 1 250.00 \$ plus taxes.

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire 222 000 650 - Vêtement, chaussure et accessoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2708-04-2021

6.2 - Achat de lampe frontale

ATTENDU QUE le service incendie désire faire l'achat de six lampes Vantage led;

ATTENDU QUE la municipalité désire offrir un service de qualité a ses citoyens;

IL est proposé par Simon Therrien, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

D'AUTORISER l'achat de six lampes Vantage led au montant de 1 027.75 \$ plus taxes.

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire 222 000 650 - Vêtement, chaussure et accessoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2709-04-2021

6.3 - Autorisation budgétaire pour la vérification des pompes du Service de sécurité incendie

ATTENDU QUE la vérification des pompes du service des incendies doit être réalisée annuellement;

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par France Germain et résolu

D'AUTORISER Pierre Loubier de St-Georges pour la vérification des pompes du services incendie pour un montant de 800\$ plus taxes.

DE PUISER les fonds au poste budgétaire 222 000 526 Inspection, test et vérification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7 - VOIRIE MUNICIPALE

2710-04-2021

7.1 - LIGNAGE DES RUES ET ROUTES MUNICIPALES

ATTENDU QUE le conseil municipal veut faire rafraichir le lignage des rues et routes ainsi que les applications vélos de son secteur aubain;

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu des soumissions de la part des entreprises suivantes:

Entreprises	Total avant les taxes
Marquage et traçage du Québec	0.220\$ ligne continue simple en mètre linéaire 0.366\$ ligne continue pointillée 0.220\$ ligne rive blanche 50\$ bicyclette et bonhomme marcheur 100\$ traverse de piéton
Durand marquage et ass. inc	0.30\$ ligne continue simple en mètre linéaire 0.30\$ ligne continue pointillée 0.30\$ ligne rive blanche 80\$ bicyclette et bonhomme marcheur 150\$ traverse de piéton
Lignes Maska (9254-8783 Québec Inc.)	0.35\$ ligne continue simple en mètre linéaire 0.51\$ ligne continue pointillée 0.35\$ ligne rive blanche 35.64\$ bicyclette et bonhomme marcheur 35.64\$ traverse de piéton
Dura-Lignes	0.40\$ ligne continue simple en mètre linéaire 0.XX\$ ligne continue pointillée 0.XX\$ ligne rive blanche XX\$ bicyclette et bonhomme marcheur XX\$ traverse de piéton

Proposé par Simon Therrien, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

DE CONFIER les travaux de lignage des rues et routes municipales à l'entreprise entre Marquage et traçage du Québec selon le budget attribué soit de 4000\$ taxes incluses

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 32000 528 - Traçage de lignes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2711-04-2021

7.2 - TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE MANUEL

ATTENDU QUE la période de dégel printanière est propice à l'apparition de nids de poules sur les routes et les chemins municipaux;

ATTENDU QUE le conseil municipal entend assurer la sécurité des usagers de son réseau routier municipal en effectuant les réparations qui s'imposent et de cette façon permanente en utilisant de l'asphalte chaude;

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu des soumissions de la part des entreprises suivantes:

Entreprises	Total avant les taxes
Asphalte Nicolas Lachance	349.00\$ la tonne
Les Entreprises Lévisienne Inc.	595.00\$ la tonne
Les Pavages de Beauce Ltée	297.00\$ la tonne

Proposé par Simon Therrien, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

DE CONFIER à l'entreprise Les Pavages de Beauce Ltée, l'achat et la fourniture d'enrobé bitumineux de type EB-10C (PG58-28) et du liant d'accrochage, le transport et la pose au coût de 297.00\$ la tonne métrique plus les taxes pour un minimum livrable de 10 tonnes métriques.

D'AUTORISER l'achat et la fourniture à l'achat de 2 x 10 tonnes métriques plus les taxes

QUE les fonds nécessaire a cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 32000 635 - Achat d'asphalte chaude

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2712-04-2021

7.3 - BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES

ATTENDU QUE la Municipalité considère qu'il est important de faire le ménage des terrains et des rues de son secteur urbain;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux propositions d'entreprise;

Entreprises	Total avant les taxes
Les Entreprises Lévisienne Inc.	127.00\$ / heure
Marquage Lignpro	110.00\$ / heure

Proposé par Richard Breton, appuyé par France Germain et résolu unanimement;

D'ACCORDER le contrat de balayage mécanique des rues du secteur urbain de la Municipalité à l'entreprise Marquage Lignepro au coût de 110.00\$ / heure plus les taxes pour un montant total maximum de 3000\$ taxes incluses.

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 32000 513 - Location matériel et véhicule, balai mécanique

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2713-04-2021

7.4 - SCHELLEMENT DE FISSURES / PAVAGE BITUMINEUX

ATTENDU QUE la municipalité désire faire l'entretien de son réseau routier constitué d'asphaltage;

ATTENDU QU'il est important de procéder au scellement de fissure

ATTEND QUE le conseil municipal a reçu trois propositions;

Entreprises	Total avant les taxes
Les Pavage de Beauce Ltée	2.79\$ le mètre linéaire
Scellements J.F. Inc.	1.50\$ le mètre linéaire
Lignes Maska	1.34\$ le mètre linéaire

Il est proposé par Simon Therrien, appuyé par Keven Demers et résolu à la majorité

DE CONFIER le contrat de scellement de fissure ou de transférer ce budget au rapiéçage sur la rue principale ou les rues du village à l'entreprise Ligne Maska pour un coût maximum de 6 493\$ taxes incluses;

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 32000 527 - Scellement de fissures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2714-04-2021

7.5 - DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS

ATTENDU QUE le conseil municipal veut procéder au nettoyage des fossés

ATTEND QUE le conseil municipal a reçu deux propositions;

Entreprises	Total avant les taxes
Aulagri inc.	Fauchage latéral 75.00\$ / l'heure Débrouillage avec bôme 20' 85.00\$ / l'heure
Claude Gervais (St-Lambert)	Débrouillage 110.00\$ l'heure avec bras télescopique 25 pieds Faucheuse 81 de sol articulé

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement

DE CONFIER le contrat de fauchage des fossés à l'entreprise Aulagri inc pour un coût maximum de 7000\$ taxes incluses;

QUE Denis Toutant, responsable des travaux soit sur place lors du fauchage des fossés;

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 32000 525 - Fauchage des fossés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2715-04-2021

7.6 - Autorisation pour niveler les chemins municipaux en gravier

ATTENDU QUE le conseil municipal assure l'entretien de ses rangs en gravier en utilisant une niveleuse;

Il est proposé par Keven Demers, appuyé par Richard Breton et résolu

D'AUTORISER un montant de 10 000\$ taxes incluses pour le nivelage des chemins de gravier au budget de 2021 au poste budgétaire 232 000 524 - Nivelage des chemins

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2716-04-2021

7.7 - Déclaration des travaux nécessaires / Programme PPA-CE

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite obtenir une aide financière maximum dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale / PPA-CE

ATTENDU QUE la Municipalité doit préciser les axes routiers de son territoire qui feront l'objet de travaux d'amélioration dans le cadre de ce programme

ATTENDU QUE cette liste doit être transmise par voie de résolution au bureau de circonscription de la député de Lotbinière-Frontenac, Madame Isabelle Lecours, pour des fins de planification

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par France Germain et résolu

D'IDENTIFIER la liste des priorités des travaux de voirie de la municipalité pour l'année 2021

Rang St-Patrice 535 mètres linéaire	Refaire l'asphalte sur 535 mètres par 6.5 mètres Accotement en gravier	55 590\$ + taxes
Rang St-Jean 435 mètres linéaire	Réparation sur 2 sections avec membranes Rechargement final du rang	23 166\$ + taxes
Rang de l'Energie verte 498 mètres linéaire	Réparation membrane et rechargement Creusage de fossé	18 873\$ + taxes
Rang Belfast est 883 mètres linéaire	Refaire l'asphalte sur 883 mètres par 6.5 mètres Accotement en gravier	91 584\$ + taxes
Rang Belfast ouest 250 mètres linéaire	Refaire l'asphalte sur 250 mètres par 6.5 mètres Accotement en gravier	25 916\$ + taxes
Rang St-Charles village 567 mètres linéaire	Pulvérisation de l'asphalte sur 567 mètres par 6.5 mètres	11 609\$ + taxes
Rang St-Charles ouest 976 mètres linéaire	Pulvérisation de l'asphalte sur 976 mètres par 6.5 mètres Asphaltage du rang Accotement en gravier	121 190 \$ + taxes
Rang St-Charles secteur gravier 976 mètres linéaire	Réparation avec membranes sur 325 mètres par 8 mètres Rechargement MG 20 sur 2 250 mètres par 8 mètres	85 910 \$ + taxes

DE transmettre cette résolution au bureau de circonscription de la Député de Lotbinière-Frontenac, Mme Isabelle Lecours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8 - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU

2717-04-2021

8.1 - Achat d'un compteur d'eau pour la Meunerie de St-Patrice

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Patrice compte faire l'acquisition d'un compteur d'eau pour la Meunerie de St-Patrice.

ATTENDU QUE la Meunerie de St-Patrice procède à l'installation du compteur d'eau à leur frais;

Il est proposé par Simon Therrien, appuyé par Keven Demers et à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement de 1 439.42 \$ plus taxes pour l'acquisition du compteur d'eau.

DE PUISER les fonds à même le compte de dépense 241 300 521 - Entretien et réparation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 - TRAITEMENT DES EAUX USÉES

10 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

11 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL

2718-04-2021

11.1 - Mandater L'Heureux, Lessard et Bolduc, notaires

ATTENDU que la Municipalité souhaite mandater Me Guy Lessard, notaire de la firme L'Heureux, Lessard et Bolduc, notaires pour la préparation des actes de vente relativement au nouveau quartier résidentiel;

Proposé par Richard Breton, appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement

De mandater Me Guy Lessard, notaire de la firme L'Heureux, Lessard et Bolduc, notaires pour la préparation des actes de vente relativement au nouveau quartier résidentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2719-04-2021

11.2 - Mandat à la firme Ecceterra, arpenteurs-géomètres s.e.n.c.r.l.

ATTENDU que la Municipalité souhaite mandater Caroline Huard, arpenteur-géomètre de la firme Ecceterra, arpenteurs-géomètres s.e.n.c.r.l. pour compléter tous les documents relativement au nouveau quartier résidentiel

Proposé par France Germain, appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement

De mandater Caroline Huard, arpenteur-géomètre de la firme Ecceterra, arpenteurs-géomètres s.e.n.c.r.l. pour la réalisation de tous les documents relativement au nouveau quartier résidentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2720-04-2021

11.3 - Remboursement de l'acompte à Madame Marie-Jo Morissette

ATTENDU QUE Madame Marie-Jo Morissette a respecté les termes de son contrat d'achat de terrain et qu'elle a donné un acompte de 3 000,00 \$;

ATTENDU QUE Madame Marie-Jo Morissette a construit sa résidence en moins d'un (1) an selon l'entente de son contrat d'achat ;

IL est proposé par Richard Breton appuyé par Keven Demers et résolu

D'ACCORDER le remboursement de l'acompte de 3 000.00 \$ à Madame Marie-Jo Morissette pour la construction de sa résidence sise au 115 rue de la Fabrique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

2721-04-2021

12.1 - Demande de dérogation mineure de Gestion Terbloc

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été demandée pour les lots 4 449 533, 4 449 534 et 6 254 336;

ATTENDU QUE cette demande vise à permettre l'implantation d'un conteneur maritime en cour latérale;

ATTENDU QUE cette entreprise à besoin de cet espace supplémentaire de façon temporaire pour entreposer le matériel supplémentaire;

ATTENDU QUE les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil par une consultation écrite tenue entre le 22 mars et le 12 avril 2021;

ATTENDU QUE cette demande ne cause aucun préjudice aux voisins;

ATTENDU QUE les recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par Keven Demers et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER la présente demande de dérogation mineure et que cette autorisation est valide jusqu'au 12 avril 2024, soit 3 ans. Que cette autorisation peut être retirée en tout temps si les conditions suivantes ne soit pas respectées, soit avoir un conteneur propre, exempté de rouille, avec peinture uniforme de même couleur et sans lettrage ou logo, doit être situé à gauche et à plus de 2 mètres du garage existant et à plus de 1 mètre de la ligne de lot arrière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - SPORT, LOISIR ET CULTURE

2722-04-2021

13.1 - Entretien saisonnier terrain de balle molle et terrain soccer

ATTENDU QUE le terrain de soccer ainsi que le terrain de balle molle ont besoin d'entretien pour la fertilisation, la décompaction et la destruction des mauvaises herbes.

Il est proposé par France Germain, appuyé par Keven Demers et résolu

D'AUTORISER la dépense de 2012.65\$ + taxes pour l'entretien du terrain de balle molle ainsi que 2 008.22\$ + taxes pour l'entretien du terrain de soccer.

QUE 1 500.00\$ soit défrayer par le compte du terrain de soccer.

DE puiser cette dépense au poste budgétaire 270 150 522 Entretien bâtisse et terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2723-04-2021

13.2 - Embauche de Joanie Verret comme coordonnatrice

ATTENDU QUE l'œuvre du terrain de jeux de Saint-Patrice de Beaurivage embauche le personnel qui œuvre dans la cadre du terrain de jeux estival de la Municipalité;

ATTENDU le résultat du processus d'embauche établi pour la sélection du personnel;

Il est proposé par Keven Demers, appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement

QUE la Municipalité recommande à l'œuvre des terrains de jeux de Saint-Patrice de Beaurivage l'embauche de madame Joanie Verret à titre de coordonnatrice au terrain de jeux pour la saison estivale 2021.

QUE le salaire de la coordonnatrice soit établi à 16.00\$ l'heure

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2724-04-2021

13.3 - Demande de commandite / Festival à la grange de Saint-Patrice-de-Beaurivage

Attendu que le Festival tiendra sa sixième édition cette année les 2-3-4 juillet;

Attendu que cet événement contribue au rayonnement de la Municipalité depuis 6 ans;

Attendu que la Municipalité désire appuyer financièrement le Festival à la Grange;

Attendu que par cette contribution la Municipalité entend soutenir la réussite de l'événement;

Proposé par Richard Breton appuyé par Simon Therrien et résolu unanimement

De verser au Festival à la Grange une contribution financière d'un montant de 600.00 \$ pour l'édition de l'année en cours.

De signifier à la MRC de Lotbinière l'appui de la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage à l'égard du Festival à la Grange.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 219 000 992 - Relations publiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

15 - BIBLIOTHÈQUE

2725-04-2021

15.1 - Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021

Proposé par Samuel Nadeau, appuyé par Simon Therrien et résolu unanimement

D'adopter les prévisions budgétaires 2021 de la bibliothèque Florence-Guay avec modifications.

REVENUS : 2 524\$
DÉPENSES : 5 357\$
DÉFICIT : 2 833\$

Montant à payer par la Municipalité : 2 833\$ selon le calendrier de versement suivant :

- Avril 2021 : 945\$
- Juin 2021: 944\$
- Août 2021: 944\$

La part de la Municipalité sera payable en 2021 et prévue au budget 2021

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 70230 991 – Subvention Bibliothèque.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16 - OMH DE BEURIVAGE

17 - DIVERS

2726-04-2021

17.1 - Électricité pour la pancarte numérique

ATTENDU QUE la municipalité utilise l'électricité provenant de l'église pour desservir le panneau publicitaire au cœur du village;

ATTENDU QUE la Fabrique Ste-Mère de Jésus nous facturera les services d'électricité une fois l'an;

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Simon Therrien et résolu

D'AUTORISER la dépense de maximum 1200\$ pour l'électricité utilisé à la Fabrique Ste-Mère de Jésus pour la pancarte numérique.

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire 234 010 682 Électricité pancarte église

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2727-04-2021

17.2 - Publicité concernant la résidence de personnes âgées de St-Sylvestre

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Sylvestre veut faire parvenir de la publicité aux citoyens concernant leur projet de construction d'une résidence de personnes âgées;

Il est proposé par France Germain, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

D'AUTORISER la Municipalité de St-Sylvestre à faire parvenir de la publicité aux citoyens de St-Patrice-de-Beaurivage concernant le projet de construction d'une résidence de personnes âgées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2728-04-2021

17.3 - Renouvellement de l'adhésion pour le service de transport adapté et collectif de Lotbinière pour 2021

Considérant que la Municipalité accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Croix soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités;

Considérant que le Service de transport adapté et collectif de Lotbinière soit délégué pour administrer le service;

Considérant que la Municipalité renouvelle l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

Considérant que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage accepte de payer sa quote-part pour l'année 2021;

Proposé par Samuel Nadeau, appuyé par France Germain et résolu

Que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage accepte de renouveler son adhésion au Service de transport adapté et collectif de Lotbinière pour l'année 2021.

La quote-part de la Municipalité sera payable en 2021 et prévue au budget 2021 et établie à 2 572.50\$ (2.45\$ par habitant x 1050 population de la municipalité en 2020).

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 237 000 920 – Quote-part Transport adapté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18 - ADOPTION DES COMPTES

2729-04-2021

18.1 - Comptes à payer pour le mois de mars 2021

Il est proposé par Samuel Nadeau appuyé par et résolu unanimement que les comptes et les prélèvements automatiques autorisés par la résolution no 1501-12-2017 ainsi que les comptes à payer pour le mois de mars 2021 soient acceptés et que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour un total de : 151 968.44 \$

19 - CORRESPONDANCES

20 - DÉPÔT DE DOCUMENTS

20.1 - Rapport d'activités du service des incendies en date du 23 février 2021 au 24 mars 2021

21 - MRC DE LOTBINIÈRE

22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

2730-04-2021

23 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance ordinaire du 12 avril 2021 est fermée à 20h04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Samuel Boudreault, maire

Annie Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour le mois de mars 2021

Annie Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière